



# En France le décret 2002-72 fait scandale !

Il est calqué sur une recommandation européenne, elle même critiquée par le parlement européen.

Il autorise les opérateurs (Bouygues, Orange, SFR et FREE) à émettre de **41V/m à 61V/m** alors que **les études scientifiques indépendantes recommandent de ne pas dépasser 0,6V/m, et non L'OMS dont les opérateurs se recommandent (Médiateur) + 59 autres médicaments**

Certains pays ont adopté d'autres valeurs :

Autriche 0,6 V/m

Liechtenstein 0,6 V/m

Luxembourg 3 V/m

Suisse 4 V/m

Pologne 6 V/m

Russie 6 V/m

Italie 6 V/m (mais Toscane 0,3 V/m)

**France 41V/m et 61V/m !!!!!!!!!!!**

**Ces normes ne sont dépassées par aucun pays au monde !!!**